



BVVB INFO N°123

La Ville du Bois, 10 septembre 2016

ATTENTION, ENCORE DES MODIFICATIONS RUE DES CAILLEBOUDES

Après avoir installé un stop rue des Cailleboudes, la Municipalité a posés deux ralentisseurs supplémentaires sur cette voie, un juste avant le stop, l'autre au croisement de la rue des Cailleboudes et de la voie des Postes. Selon notre Maire des contrôles seront effectués et des verbalisations dressées si ce stop n'est pas respecté.



PROTECTIONS PIETONS ALLEE DU BICENTENAIRE ET PLACE MATERIALISEE

Cette mesure réclamée pour la protection des enfants de l'Ecole Notre Dame a été installée au début des vacances. Une matérialisation pour le stationnement a été posée de l'autre coté.

Si un piéton peut passer entre les barrières, nous nous posons des questions pour les parents avec des poussettes pour pouvoir passer au niveau des trois poteaux. Pourquoi notre municipalité n'a-t-elle pas élargi cette voie piétonne, imposer ensuite un sens de circulation sur l'allée du bicentenaire ? Avec le stop installé rue des Cailleboude, la circulation aurait pu être montante.



OPERATIONS CONJOINTES BVVB/A10 GRATUITE

Le 19 juillet, monsieur Jean Claude LAGRON, Président d'A10 Gratuite, accompagné d'un administrateur de cette association et monsieur Gérard TESSIER ont été reçus par le Président de la commission des transports de la région IDF.

Le dossier présenté a été bien perçu et monsieur GAUDUCHEAU, le Président de cette commission envisage une présentation de ce dossier devant la commission des transports.

Après la motion du Conseil Départemental de l'Essonne en faveur de la gratuité du tronçon Dourdan Les Ulis, la Région semble vouloir se saisir du dossier. C'est une bonne avancée.

Monsieur Gérard TESSIER en a profité pour relancer le débat sur la requalification de la RN 20 et la mise en place de ce fameux TCSP qui serait bienvenu au regard des populations qui sont logées en bordure de cet axe.

La suite au verso...





FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, BVVB tenait son stand au Forum des Associations à l'Escale, le 4 septembre.

Cela a été l'occasion d'échanger avec notre Maire, monsieur Claude PONS, Conseiller Départemental de notre canton. A ce dernier, nous lui avons rappelé toute notre attente pour le Syndicat Mixte de la RN 20 dont il est le Président et de la mise en place du TCSP. Il souhaite nous rencontrer rapidement.

Nous avons eu également la visite de l'équipe dirigeante de l'association « VDB Ensemble protégeons nos quartiers ». Nous avons convenu de nous rencontrer dans un environnement plus calme pour mieux nous connaître. Cette nouvelle association a été créée lorsque le nouveau projet immobilier rue des Cailleboudes a été connu. Ce projet, attendant à l'école Notre Dame prévoit une cinquantaine de logements (sociaux ?) au milieu d'un secteur pavillonnaire.

Après le bétonnage de la RN20, notre municipalité enclenche la vitesse supérieure pour réaliser des opérations immobilières dès que des terrains sont proposés à des promoteurs. C'est le cas pour l'opération des Cailleboudes où deux parcelles ont été pressenties par un promoteur, avec la bénédiction de la Municipalité. Affaire à suivre.

Nous remercions les adhérents qui nous ont rendu visite et apporté leur soutien pour 2017. Notre campagne de renouvellement sera lancée dès notre assemblée Générale statutaire qui est prévue le 26 novembre de 9h à 11h30 au foyer des anciens.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2016

L'ordre du jour de ce Conseil Municipal présentait 5 points.

Pour le budget de la Ville 2016, une troisième décision modificative a été présentée. Pour la section de fonctionnement, l'évolution est reprise dans le tableau suivant :

€	BP 2016	DM N°1	DM N°2	DM N°3	BUDGET TOTAL 2016
DEPENSES	9 438 565,00	-160 000,00	-23 255,36	-6 927,90	9 248 381,74
RECETTES	9 438 565,00	-160 000,00	-23 255,36	-6 927,90	9 248 381,74

Pour la section investissement , le tableau ci-dessous reprend l'évolution :

	RAR 2015	BP 2016	DM N°1	DM N°2	DM N°3	BUDGET TOTAL 2016
DEPENSES	279 008,32	5 504 882,68	0	180 706,74	7 155,64	5 971 753,38
RECETTES	990 448,52	4 793 442,48	0	180 706,74	7 155,64	5 971 753,38

Le Conseil Municipal a voté ces décisions moins deux abstentions.

Le point 2 concernait le bilan à mi-parcours du Contrat de Territoire. Ce contrat a été conclu avec le Département pour un montant de 759979€ pour le complexe des Bartelottes. Les 4 items du contrat ont été réalisés et le conseil municipal doit autoriser le Maire à récupérer le versement du bonus pour une somme de 75998€. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité ce point.

Le point 3 est une convention pour l'installation et l'hébergement de télé-releveurs en hauteur avec la société GRDF. Cela concerne l'ensemble des abonnés au gaz de la commune. Trois



télé-releveurs sont prévus sur les sites suivants de la commune : la Mairie, l'Escale et le stade de football. Le Conseil Municipal a voté cette décision moins 1 voix contre et 1 abstention.

Le point 4 était la présentation de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLET) et son approbation. Ce rapport concerne les transferts de charges des communes vers la Communauté d'Agglomération Paris Saclay. Pour notre commune, la Communauté d'Agglomération Paris Saclay prendra à sa charge le coût de gestion des gens du voyage. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité cette décision.

Enfin, le point 5 concernait le tableau des emplois permanents, et plus particulièrement l'Ecole de Musique et de Danse, qui sont réajustés en fonction des inscriptions supplémentaires rentrées au Forum des Associations. Le Conseil Municipal a voté moins deux voix contre cette décision.

Cinq Décisions du Maire ont été présentées. En questions diverses, les élus de l'opposition (Vivre Autrement) ont regretté l'application de ces décisions qui étaient auparavant discutées en commission. Cette manière de faire est de toute façon légale.

Dans le public, la représentante du Comité de Quartier de la voie des Postes a soulevé le problème de stationnement sur la RN 20 au niveau du café rouge. (en bas de la rue du Grand Noyer). Le Maire va faire intervenir la Police Municipale pour verbaliser.

Pour BVVB, Monsieur Gérard TESSIER s'est exprimé sur le ramassage des bouteilles en verre un lundi sur deux. Il a constaté par deux fois, que cette collecte était effectuée le mardi et voulait en connaître la raison. La Municipalité n'était pas au courant de ce fait et va se renseigner.

DE NOUVELLES ASSOCIATIONS ET COMITES A LA VILLE DU BOIS

Une association s'est créée le 24 mars 2016 : VDB ENSEMBLE DEFENDONS NOS QUARTIERS. La création de cette association fait suite au projet immobilier de la rue des Cailleboudes évoqué au point 4. BVVB a rencontré à leur demande les dirigeants pour évoquer des actions communes. Une réunion de travail est prévue le lundi 12 septembre.

Un Comité « QUARTIER – VOIE DES POSTES » a vu également le jour dernièrement. Nous avons également échangé avec la responsable à la fin du Conseil Municipal afin de mieux coordonner nos actions. Des contacts sont également prévues par la suite.

Pour BVVB, nous pensons qu'il vaut mieux mettre en place des actions communes que dispersées.